

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 72 (2010)
Heft: 9

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

■ Nouvelles des sections



Les participants à l'Assemblée des délégués découvriront les multiples facettes de l'agriculture neuchâteloise. (Photos: Gaël Monnerat)

Entre lac, vallées et montagnes

La section neuchâtelaise (ANETA), fondée en 1924, se propose de faire découvrir aux délégués de notre association les charmes de son canton. Entre la douceur du lac et la rigueur des montagnes, le comité de l'ANETA vous promet deux jours d'assemblée riches en découvertes.

Gaël Monnerat

L'agriculture neuchâtelaise est d'une grande diversité et fait preuve de dynamisme. Ces qualités se retrouvent dans le comité de l'ANETA – Association neuchâtelaise pour l'équipement technique de l'agriculture – où, sous la houlette de Bernard Stähli, chacun des membres représente l'un des districts du canton.

Collaboration

L'ANETA n'est pas une très grande section avec ses 500 membres. C'est pourquoi, elle attache une grande importance aux contacts avec les autres sections, même si Bernard Stähli constate un certains manque d'unité entre les différentes sections. Des liens particuliers se sont donc tissés avec le Jura/Jura bernois et Fribourg, notamment pour l'organisation de démonstrations de

machines ou de journées à thèmes. L'ANETA essaie de défendre au mieux les intérêts des agriculteurs en entretenant des contacts privilégiés avec le Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN), la Police cantonale et la Chambre neuchâtelaise d'agriculture et de viticulture (CNAV). Les rapports avec cette dernière sont en effet très étroits car le contrôle des pulvérisateurs incombe à la Chambre d'agriculture. L'ANETA participe à hauteur de 10 francs pour chaque pulvérisateur testé par ses membres.

Formation

La formation et la prévention des accidents constituent un point crucial dans les activités de la section neuchâtelaise. Les cours préparatoires pour l'obtention des permis F/G sont dispensés par Gérald Brossard et attirent en moyenne quarante-vingt candidats par année. La section accorde une ristourne de CHF 50.– à ses

membres dont les jeunes suivent le cours de conduite G40. Les conférences sur la circulation routière, avec la signalisation et le nouveau programme d'expertise des véhicules agricoles, ont commencé cette année dans le canton. A chaque fois, elles ont réuni un public nombreux et intéressé. L'organisation des expertises sur différents sites répartis dans le canton et les informations transmises aux agriculteurs constituent un excellent exemple de la bonne entente entre les services de l'Etat et l'ANETA. Les relations avec les autres organisations agricoles sont essentielles puisqu'elles favorisent l'obtention d'autorisations spéciales pour circuler sans plaque de contrôle sur la voie publique. Menées conjointement par la CNAV et la Société d'agriculture de la Chaux-de-Fonds, ces autorisations permettent aux détenteurs de véhicules sans plaque de contrôle, de circuler dans un rayon de 300 m autour de la ferme ou de rejoindre

un autre bâtiment de l'exploitation. Néanmoins, la demande doit inclure la liste complète des véhicules concernés, le plan du tronçon emprunté et une attestation d'assurance RC.

Précieux sponsors

Le financement de l'ANETA souffre de la perte d'une trentaine de membres en 2009. Cette diminution s'explique d'une part, par la baisse du nombre d'exploitations dans le canton (création de communautés d'exploitations et cessation d'exploitations) et des démissions. L'ANETA fut la première à mettre en place un partenariat avec l'entreprise Blaser Swisslub pour vendre, avec un rabais, les lubrifiants aux agriculteurs. L'entreprise Margot Mazout à Bôle apporte aussi un soutien financier bienvenu aux activités de l'ANETA.

Se fixer des objectifs et d'autre part, se donner les moyens de les atteindre est la devise du comité. En organisant l'Assemblée des délégués, la section a pour but de faire découvrir la richesse du canton. Ce souhait sera exaucé grâce à la participation de nombreux sponsors dont le soutien permet l'organisation de visites variées ainsi que la découverte de quelques faces cachées du territoire neuchâtelois. Et tout cela sans faire grimper les coûts pour les participants.

Un comité dynamique

Bernard Stähli, Corcelles

Marié, trois enfants. Bernard occupe la présidence de l'ANETA depuis dix ans. Associé à son frère depuis 1997, il gère

un domaine de 90 ha de SAU (céréales, colza, maïs et quatre variétés de pommes de terre en vente direct) et 0,8 ha de vignes. Pendant la belle saison, la cinquantaine de vaches laitières et autant de jeune bétail pâturent les 35 ha de prés d'estivage.

Werner Seiler, Brot-Plamboz

Marié, quatre enfants. Depuis 14 ans, Werner est membre d'une communauté de trois exploitations. Sur les 220 ha de SAU de l'association et les deux pâturages d'estivage, les trois partenaires détiennent 80 vaches laitières, 220 génisses, dont une partie en contrat d'élevage. Autres activités: cultures de céréales, de pommes de terre et de maïs à ensiler.

Bernard Tschanz, Valangin

Marié, deux enfants. Techno-imprimeur de formation, Bernard travaille dans une imprimerie, à Saint-Blaise. Il gère la section neuchâteloise qu'il a reprise des mains de son père Robert.

André Steiner, Fenin

Marié, deux enfants. André exploite un domaine de 34 ha (céréales, maïs d'ensilage) et élève une trentaine de vaches allaitantes selon les labels SwissPrimBeef et Natura-Beef pour un total de 70 bêtes. De plus, il organise chaque année une quarantaine de randonnées accompagnées par ses 13 lamas.

François Rohrbach, La Chaux-de-Fonds

Marié, deux enfants. C'est en zone de montagne que François et son frère administrent un domaine de 100 ha. Outre

une production laitière de 500'000 litres, les deux frères transportent le lait pour la Société de laiterie de la Chaux-de-Fonds. François préside le Syndicat Holstein de la Chaux-de-Fonds.

Pierre-André Geiser, Enges

Marié, deux enfants. Pierre-André gère une exploitation de 52 ha en zone de montagne comptant 13 ha de grandes cultures (céréales et maïs) et une quarantaine de vaches allaitantes. Il participe également au label Natura-Beef.

Simon Eschler, Fleurier

Marié, deux enfants. Simon s'occupe de son domaine de 30 ha de grande culture et engrasse des veaux. Gérant d'une entreprise de travaux agricoles, il s'est lancé dans un projet de biogaz par méthanisation.

Jean-Bernard Burgat, Bevaix

Marié, trois enfants. Il exploite un domaine mixte grandes cultures/engrassement de veaux. Depuis 23 ans au comité de l'ANETA, il est le plus ancien des membres.

L'agriculture neuchâteloise en chiffres

Le canton de Neuchâtel regroupe 903 exploitations agricoles de plus d'un hectare, ce qui revient à un total de SAU d'environ 32'600 ha, dont 27'500 de surface herbagère. La production laitière occupe encore 57 % des exploitations, et le contingent moyen atteint à peu près 160'000 kg. Sur les 400 exploitations viticoles que compte le canton, seule une centaine dépasse l'hectare. ■



Le comité de l'ANETA, de gauche à droite : Bernard Stähli, président de la section NE; Werner Seiler; Bernard Tschanz, gérant; André Steiner; François Rohrbach; Pierre-André Geiser; Simon Eschler; Jean-Bernard Burgat. (Photo Gaël Monnerat)